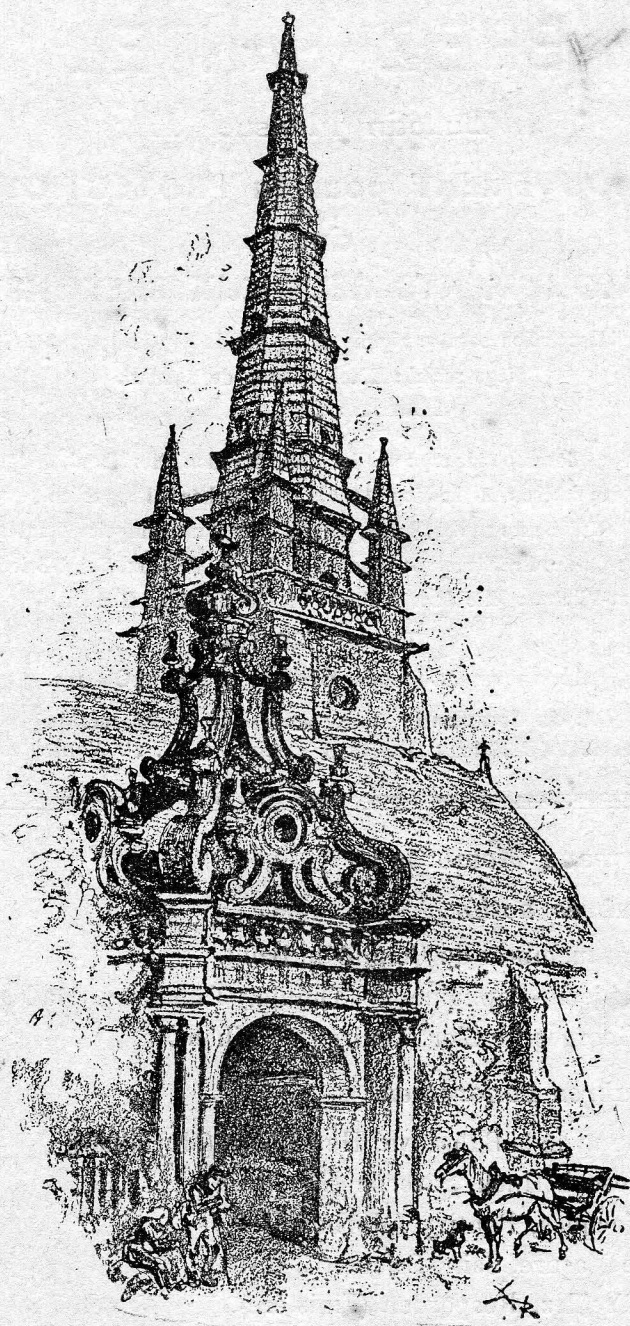




(Cliché Choleau).

BREIZ SANTEL

20 Frs.

BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du

MOUVEMENT pour la PROTECTION des MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)

Finistère : R. Le Roy, 11 bis. rue Richard, Rosporden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, rue Lafayette, Nantes.

Côtes-du-Nord : Michel Le Chapelier, 7, rue Brizeux, Saint-Brieuc.

Ille-et-Vilaine : Mlle Jane Godeau, 31, Bd de Metz, Rennes.

Le N° : 20 frs.

Abonnement : 6 mois 55 frs. — 1 an 100 frs.

(M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection
des Monuments Religieux Bretons,) Vannes. C. C. P. Nantes 1536-85.

Nouveaux Membres :

Membres actifs

1° Les membres du Comité de Baud.

2° Médecin-Capitaine Le Quinio, Tamatave, Madagascar
et M. Georges Le Cler, Allaire (Morbihan).

Membres honoraires

Baronne de la Buharaye, Hennebont (Morbihan).

M. Joseph Huck, Saverne (Bas-Rhin).

M. Jacques, Pontivy (Morbihan).

Mme Masure, Saint-Brieuc (C.-d.-N.).

C^{dt} Trefflez, Rosporden (Finistère).

Couverture : Eglise de Carnac.

Avant le temps des Pardons

Il n'est guère de paroisse bretonne qui n'ait son ou ses Pardons.

Les uns attirent les grandes foules par une renommée à longue portée, des solennités imposantes, des sites « classés ». Les autres se contentent d'une affluence moindre qui s'éparpille autour de quelque chapelle, se groupe auprès d'une vieille fontaine moussue, comme une grande famille sur le domaine paternel.

Innombrables sont ces Pardons à l'origine parfois obscure ou nés d'un miracle indéniable. Mais quels qu'ils soient, ils attestent l'attachement, la foi et l'amour des Bretons envers leurs saints.

Demandez à un « étranger » ce qui, à ses yeux, caractérise le pays où il « estive ». Il vous dira que le Périgord est le pays des meilleures truffes, qu'en Champagne ont boit sec, que la Normandie a de gras pâturages, ou que la Riviera (quand elle ne connaît pas de raz-de-marée) est le pays des fleurs et du soleil.

Mais s'il est venu en Bretagne, elle aura été pour lui le pays des Pardons.

J'entends d'ici un naïf lui répondre : « Bah ! C'est une spécialité comme une autre ! ».

Il ne faudra pas lui en vouloir pour autant : si les Pardons ne sont pas une « spécialité bretonne » comme les crêpes ou le cidre bouché, ils n'en sont pas moins une spécialité de notre province ; ils sont mieux encore, la Bretagne même.

Et, reconnaissons-le, à mesure que disparaissent ces coutumes, ces rites traditionnels, à mesure que croulent les vieux calvaires, que les pierres des « maisons de prière » glissent dans les ronces, à mesure que s'ébrêchent les fontaines, l'Armor perd de son caractère, d'elle même. Un peu comme le reste du monde, elle se matérialise. Si ses sanctuaires disparaissaient par suite de l'indifférence des hommes, qui est-ce qui montrerait le ciel à la Bretagne ?

Bientôt va revenir l'époque des Pardons : les portes des chapelles et des oratoires vont grincer à nouveau en tournant sur leurs gonds rouillés ; l'appel du passé se fera plus pressant.

Puissent ceux qui croient conserver un peu de foi et d'espérance dans le fond de leur cœur et penser à l'avenir de leur Terre.

Puissent-ils décider de cet avenir, l'assurer en retrouvant et en conservant le passé dans la ferveur de la tradition.

SPERO.

Une croix lourde à porter. — On connaît la chapelle de la Houssaye (1) qui, du haut d'une colline escarpée, domine la campagne pontivienne et dont le clocher à jour, avec ses deux galeries à balustres et ses clochetons, retient d'abord l'attention.

A l'intérieur, on remarque sur le maître-autel, un retable en granit peint, représentant la Passion. Une inscription apprend que cette œuvre fut commencé le 17^e jour de Mai de l'an 1438.

Les personnages sont en costumes de l'époque, ce qui est toujours intéressant au point de vue documentaire. Mais il est un détail qui échappe généralement aux visiteurs trop pressés. Si l'on considère d'un peu près Simon le Cyrénéen, qui aide le Christ à porter sa croix, on s'aperçoit qu'il apporte à sa besogne une ardeur plus que généreuse.

Cet effort est tel que la cheville retenant la culotte a cédé...

Mais le sculpteur a imaginé que Simon avait une chemise. Fort heureusement...

Nos artistes du Moyen-Age savaient faire preuve d'un réalisme que l'on a dit naïf... Et que nos modernes imagiers sulpiciens s'en voudraient d'imiter.

En quoi ils n'ont pas absolument raison.

J. KERVEN.

Lu dans *La Liberté du Morbihan*.

Le dimanche 24 Avril aura lieu à Lègevain en Nostang (Morbihan) une fête au profit de la restauration de la belle chapelle Notre-Dame. Les réparations de la couverture sont en bonne voie. Et la restauration de Saint-Georges est également projetée.

(1) En bien mauvais état actuellement.

Un sanctuaire historique disparu :

**La Chapelle Notre-Dame des Dons,
en Treillières.**

Au XV^e siècle, le sillon de Bretagne était couvert de bois de haute futaie. Entre Vigneux, Tréillères et l'actuelle place Viarme, à Nantes, s'étendait la vaste « Forêt de Sautron », où nos Ducs allaient souvent « chasser la grosse bête ».

François II, qui avait un grand culte pour la Sainte Vierge, favorisa par d'importantes libéralités la reconstruction de trois chapelles dédiées à la Madone N.-D. des Anges, sur le territoire de la paroisse d'Orvault, N.-D. de Bongarant, en Sautron (1), et N.-D. des Dons, à proximité de Treillières. D'après une tradition, vérifiée par les faits depuis la création de ces édifices, la foudre ne tombe jamais *entre les trois chapelles ducales de Notre-Dame*.

L'une d'elle cependant n'est plus !

D'origine antérieure à 1452, la chapelle N.-D. des Dons fut pourtant un lieu de pèlerinage réputé. Le « pardon » de ce sanctuaire était très célèbre dans le pays nantais, et des foules importantes y assistaient, venant souvent de fort loin, afin d'apporter l'hommage de leurs prières à la Vierge et l'implorer pour obtenir des grâces. Des personnages historiques vinrent aussi s'agenouiller devant la Madone vénérée, telle *Marguerite de Bretagne* en 1466. Deux ans plus tard, François II, accompagné de sa favorite *Antoinette de Magnelais*, y faisait un pèlerinage. Par la suite, le Duc devait, avec sa seconde femme, *Marguerite de Foix*, se rendre au sanctuaire des Dons, pour y solliciter la grâce d'avoir une postérité ; et ils furent exaucés. En 1482, le Grand Trésorier de Bretagne *Pierre Landais* franchit le seuil de cette « maison de prières ». Enfin, la reine *Anne* visita deux fois Notre-Dame en 1489, pour implorer la victoire de la Bretagne contre la France, et, en 1498, avant son second mariage, elle fit ses dévotions dans cette chapelle, où ses parents « l'avaient obtenue de Dieu ».

(1) Cf. Breiz-Santél, Février 1954.

Malheureusement, c'est édifice fut négligé depuis l'union de la Bretagne à la France. Au début du XVIII^e siècle il fut abandonné par les titulaires, mais fut cependant un peu restauré. Pendant la Révolution, il fut pillé, mais ne fut pas vendu. Fort heureusement, la statue de N. D. des Dons, de même que celles des N. D. des Anges et de Bon-Garant, toutes trois du XV^e siècles, ont pu échapper à la profanation des « patriotes ». La madone des Dons avait été cachée dans une cavité que présentait un des ifs voisins du sanctuaire. Cette vénérable image fut transportée en 1815, secrètement et au cours d'une nuit, dans l'église de Treillières. La statue, très mutilée, fut restaurée très maladroitement.

L'œuvre est un assemblage de granit, de marbre et de plâtre, recouvert de peinture. La tête de la Vierge, a une expression vulgaire. Elle est volumineuse et confectionnée avec du plâtre. Le sein de la Mère et le corps de l'Enfant sont en marbre. Cette statue vient enfin d'être remise en état d'une façon judicieuse.

Au XIX^e siècle la chapelle de N.-D. des Dons fut délaissée et ne tarda pas à se détériorer gravement. Dans son *Voyage Pittoresque en Loire-Inférieure*, Richeir signale qu'en 1821 elle était abandonnée, et il décrit son triste état de vétusté. Les murs, à moitié écroulés, étaient envahis par les ronces et les lierres, la toiture découverte « laissait quelques boiserie exposées aux injures de l'air », et les vitraux étaient anéantis. Néanmoins, à cette époque, une « assemblée se tenait encore devant ces vestiges, et depuis longtemps, à la seconde fête de Pâques. Une aquarelle du peintre nantais Picou restitue fidèlement l'aspect de ces ruines à la fin du siècle dernier.

Vers 1850, l'édifice était complètement délabré. Son dallage fut placé dans l'église paroissiale de Treillières.

De nos jours, le tronc noueux et tordu d'un des ifs subsistants se profile devant les broussailles et les plantes sauvages, qui envahissent les quelques restes pierreux des anciens murs.

Il convient de noter qu'à l'intérieur de ce qui fut le sanctuaire, on peut voir une antique et très curieuse statue de pierre, dépourvue de tête, sur le dos de laquelle apparaît, très vigoureusement sculptée, une peau d'animal, dont la forme

rappelle celle d'un âne, surtout par l'aspect de la tête, laquelle est agrémentée de deux naseaux. La peau est retenue à la taille du personnage par une ceinture. Cette œuvre, d'un type fort rare, doit représenter vraisemblablement un saint Jean-Baptiste.

Des mains pieuses décorent encore de fleurs une modeste statue de la Vierge, posée sur un petit autel rudimentaire ; ce qui prouve que si le temps a outragé le temple de la Madone, le culte de celle-ci demeure impérissable.

Un curieuse coutume est encore conservée, qui veut que, lorsque dans les villages voisins une personne est à l'agonie, ses proches fassent brûler une bougie au milieu de ces pauvres ruines du passé.

En raison de ces souvenirs et de ces pratiques pieuses, on doit très vivement souhaiter la réfection de la chapelle de N.-D. des Dons, dont l'architecture était d'un art dépassant celui des sanctuaires de Bongarant et des Anges. Cette reconstruction serait parfaitement réalisable, grâce aux renseignements (même les dimensions numériques) et les descriptions précises que nous fournit une étude très complète du *V^{te} E. Sio'chan de Kersabiec*, parue dans le *Bulletin de la Sté Arch. de Nantes* (1863, p. 93), et dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* (année 1864).

Le monument nous est décrit de la façon suivante : sa façade, aspectant le S.-O., était surmontée d'un petit clocher. Au côté N.-O. existait une porte latérale et, à l'opposé, deux fenêtres ogivales, sans meneaux, et à pointe trilobée, de 1^m85 sur 1^m18. Le chevet laissait passer la lumière par une très belle et vaste verrière, du XIV^e ou XV^e s. pourvue de meneaux. Du côté de l'Épître, fut édifiée par le Duc François II une petite chapelle carrée de la décadence ogivale, reliée par une baie en anse de panier. Cet oratoire était sans doute sous l'invocation de sainte Marguerite, en souvenir des pèlerinages des deux duchesses.

Si cette « Maison de Marie » était reconstruite, grâce à ces précieuses données, non seulement nous serions préservés de la foudre, mais nous serions favorisés pas les dons inappréciables que prodigue la Mère du Sauveur.

R. ORCEAU.

*Ancien Président de la Société Archéologique et Historique
de Nantes et de la Loire-Inférieure.*

Pour un Art Sacré

La Documentation Catholique a récemment publié un article de Son Eminence le Cardinal Celso Costantini, qui intéressera les lecteurs de Breiz-Santél. Après avoir énuméré quelques « blasphèmes figuratifs », caricatures, ou figures « abstraites », essentiellement anti-artistiques comme anti-chrétiennes, et désapprouvé aussi « l'art industriel » qui a infesté tant de temples, le Président de la Commission Pontificale d'Art Sacré indique les remèdes à toutes les aberrations :

Il ne suffit pas de dénoncer les erreurs et les horreurs d'un certain art moderne qui voudrait se faire passer pour sacré. Il est nécessaire d'indiquer les remèdes. Il faut pour cela revenir aux sains principes de l'art selon l'instruction du Saint-Office. L'égarement de l'art chrétien moderne trouve sa cause la plus profonde dans la désorientation et l'apathie spirituelle de notre époque.

Le premier remède sera donc un retour conscient du Christ dans la société et pour la renaissance de l'art, dans l'âme des artistes.

Des hommes sourds et muets en fait de religion ne sauraient parler un langage vivant de l'art religieux. Il est donc permis d'exiger des artistes sacrés, en plus d'une pratique suffisante du dessin et du métier, la préparation nécessaire et la connaissance des choses sacrées. Pour produire des œuvres d'art sacré, dignes et convenables, il ne suffit pas d'un certain romantisme religieux qui fait apprécier même aux incrédules l'étonnante beauté de la liturgie et de la religion catholique.

L'art est un langage qui touche la sensibilité des hommes, les élève à une vision intuitive qui transcende le vrai et offre une jouissance spirituelle. L'expression visuelle de l'art est la beauté ; et le sens commun tient pour la vieille définition : « Pulchrum est quod visum placet ». C'est la reproduction non pas du vrai objectif, mais du vrai resplendissant du génie de l'art. Et une œuvre d'art est d'autant plus excellente qu'elle approche mieux le vrai en l'interprétant en beauté. L'essence de la beauté de l'art exige donc l'intégrité de l'objet, l'harmonie des parties avec l'ensemble, la splendeur de la forme.

Pendant trois mille ans, les artistes ont eu foi en ces idées et ont créé ces chefs d'œuvre d'art qui constituent une des

plus hautes gloires des nations européennes et de la religion catholique. Il n'est donc pas possible que toute l'humanité se soit trompée et qu'on doive célébrer la difformité du corps humain au lieu de sa beauté, où se reflète un rayon de la beauté de Dieu.

L'Eglise n'est pas opposée à ce qui est moderne, bien mieux elle le désire parce qu'elle est un organisme vivant : mais elle veut du moderne raisonnable, non un retour au primitif archaïque et à l'infantilisme des peuples primitifs ou aux dessins rupestres des cavernes qui remontent aux débuts de l'humanité. Elle veut du moderne digne et décent, non un balbutiement barbare ou un cri convulsif à la place d'un langage humain. Pour le réaliser, l'artiste devra s'inspirer de ce canon fondamental que sont les recommandations de bien-séance de l'instruction du Saint-Office, laquelle répète les claires paroles de Pie XII dans l'Encyclique sur la liturgie sacrée publiée le 20 novembre 1947.

Contre la déformation et la dépravation des images sacrées, l'instruction du Saint Office du 30 juin 1952 donne des règles sévères pour que l'art s'inspire de principes et prenne des formes qui conviennent à la beauté et à la sainteté de la Maison de Dieu.

Ceux de nos lecteurs qu'intéressent plus particulièrement les questions relatives à l'art sacré seront heureux d'apprendre qu'à leur réunion du 17 Février dernier, les Commissions Diocésaines d'Art Sacré de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes ont décidé d'unir leurs efforts dans ce domaine et formé le projet de grouper un jour « les Amis de l'Art Sacré Breton », et peut-être de publier une revue qui soutiendrait leur action. Nous reparlerons de ces projets dont la réalisation ne manquera pas d'être très bienfaisante : l'exemple donné depuis 1951 par la Commission des Côtes-du-Nord l'a prouvé.

« ...Quant à Malansac (Morbihan), je désirerais que vous signaliez dans votre bulletin que la restauration intérieure de l'église est en tous points remarquable ; c'est une véritable réussite qui, à mon sens, vaut d'être notée ».

(Lettre d'un « amateur éclairé », adhérent à notre Comité finistérien).

On voit dans la commune d'Andouillé (I.-et-V.), un tombeau, dit de Saint-Lénard, construit par la population vers 1870. Ce n'est pas, (il n'a jamais été très bien vu par l'Eglise), le genre de monuments que veut protéger notre Mouvement, mais la légende qui s'y rapporte est curieuse :

Saint-Lénard, ou Lénard, était un méchant bandit qui répandait la terreur dans la contrée. Un jour, portant à ses lèvres une poire sauvage, il la jeta loin de lui, dégoûté par son extrême amertume. Mais, au lieu de choir dans le fossé, le fruit resta suspendu à une branche d'arbuste, où Lénard le retrouva quelques temps après. La poire avait un si bel aspect, avec ses fraîches couleurs, que notre bandit la goûta à nouveau ; et quelle ne fut pas sa surprise de lui trouver si exquise saveur !

Comprenant dès lors que tout peut s'amender ici-bas, il résolut de se corriger de tous ses vices, et de faire à l'avenir autant de bien qu'il avait fait de mal par le passé. Au même moment, apercevant un routier qui s'efforçait de retirer sa voiture d'une ornière, il se hâta de lui venir en aide.

Mais le charretier, se croyant attaqué, le tua d'un coup de bâton.

L'imagination populaire en fit un saint. Une légende analogue subsiste dans la commune du Pertre.

J. G.

Le docteur Le Thomas, docteur ès-sciences et hagio-iconographe breton, a fait le 12 mars, au Musée des Arts et Traditions Populaires, Palais de Chaillot, une première conférence sous les auspices de la Société d'Ethnographie, avec, comme titre, « Saints Bretons ; 20 ans de campagnes photographiques et d'études d'art populaire ». Présenté par M. Rivière, le distingué Conservateur en Chef du Musée, le conférencier a, en un « digest visuel » de 70 projections, mis en valeur quelques dominantes de la statuaire religieuse en bois. Sincérité d'expression d'abord. L'imagiste breton sait, par exemple, traduire sans froideur le hiératisme du Père Eternel aussi bien que, sans maniérisme, la maternelle tendresse des Vierges Mères. Sensibilité aussi, capable en parti-

culier, de matérialiser avec un réalisme douloureux, — au point d'être pénible — les supplices sataniques soufferts par les martyrs. Polymorphisme essentiel, enfin, qui évite la monotonie, rachetée toujours par quelque détail ingénu, émouvant, subtil même. En a fait foi, malgré l'unicité du sujet, l'intéressante diversité des Vierges de Pitié présentées. Quand à la genèse populaire de la statuaire, preuve a été donnée que deux hommes de terroir, doués d'intuition — non d'éducation artistique — ont, du premier jet, créé l'un une sainte Anne intéressante, l'autre un Christ tourmenté.

Qu'on nous permette d'ajouter, ici, une définition de ce ferment mystique qui, partout et toujours, a animé les imagistes bretons : la foi d'œuvrer pour le Ciel.

(Communiqué).

Chaque année plus nombreux, les pèlerins affluent vers Chartres, l'un des plus grands centres de la dévotion à Maire en Occident. Pour héberger ceux d'entre-eux dont les ressources sont faibles, un centre d'accueil vient de se fonder : l'accueil N.-D. de la Grappe. L'Evêché de Chartres nous prie d'annoncer la souscription ouverte en sa faveur : les offrandes seront reçues avec reconnaissance au Secrétariat de l'Evêché, 19, rue Muret, Chartres C.C.P. Paris 4062-06.

La Vie du Mouvement

Le 11 mars a eu lieu à Baud (Morbihan) sous la présidence de M. l'abbé Thomas, curé-doyen, une réunion pour la fondation d'une section locale du Mouvement, réunion qui groupait, MM. Boulès, Hardy, Maho, Offrédo, Jude Le Paboul, Richard, et G. Verdeau. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M^e Boulès ; Vice Présidents : MM. Hardy et Richard ; Trésorier : M. Offrédo ; Conseiller-Technique : M. H. Maho.

La première tâche de cette nouvelle section va être d'aider la paroisse de Baud à restaurer les deux calvaires du Tenùel et de Maññé Télann. Plusieurs concours ont déjà été trouvés pour cette œuvre dans les villages voisins.

Braùité Santèl Breiz

Appuyé par sa revue, Breiz Santèl, le Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons a été fondé à Vannes, le 16 Avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la conservation, la restauration, voire l'édification, de tous les monuments religieux de Bretagne, de la plus petite croix de chemin, aux grands ensembles architecturaux.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne, submergées plus encore par une inquiétante indifférence que sous les ronces et le lierre. MAIS, la plus grande partie de ce patrimoine peut encore être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains, il suffira d'être tenaces. Tenaces, dans la « création continue » du plan de travail que nous établissons et qu'il faudra tenir sans cesse à jour ; tenaces surtout dans la patiente réfection à laquelle *tous* doivent apporter un concours bénévole, manuel ou intellectuel.

Certes, les réalisations ont déjà commencé. Mais il n'y aura d'action pleinement efficace, que si tout un peuple retrouve, dans son élan d'autrefois, l'ardeur édifcatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait les ancêtres sur les routes du Tro-Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons *faire quelque chose*, tous nous le devons. Notre association n'est pas un club de rêveurs, ni un gouffre à billets de banques. C'est une organisation jeune et vivante à laquelle vous apporterez votre aide, avec enthousiasme, pour Dieu et pour « la Beauté sacrée de la Bretagne ».

Voici l'A. B. C. de notre Mouvement

que tous en Bretagne doivent connaître.